



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Dossier du Mont-Orford : le ministre Arcand acquiesce à la demande de la MRC de Memphrémagog

Magog, le 25 novembre 2010 – Lors de la séance tenue hier soir, les membres du conseil de la MRC se sont montrés très satisfaits que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Pierre Arcand, ait répondu favorablement à la demande de la MRC, formulée par le conseil le 20 octobre dernier, de surseoir à la fermeture du centre de ski et du terrain de golf du Mont-Orford. On se rappellera que cette étape était cruciale pour la survie à long terme de la station suite au rejet de la seule proposition déposée l'été dernier pour l'acquisition des actifs dans le cadre de l'appel d'offres mené par le gouvernement.

Également en réponse à une demande formulée le 20 octobre dernier, la sous-ministre du MDDEP, madame Diane Jean, a confirmé, au regard du terrain de golf, que le mandat confié à la Sépaq de procéder aux travaux d'entretien usuels en vue de la saison hivernale allait comprendre la vente des abonnements saisonniers pour la saison de golf 2011. Elle assurait également la MRC de l'entière collaboration du ministère dans les prochaines étapes devant conduire à la conclusion d'une entente entre son ministère et la MRC dans ce dossier.

Ainsi, la MRC dispose maintenant d'un délai de 90 jours (soit jusqu'au 20 février 2011) pour conclure avec le ministre une entente prévoyant l'acquisition par celle-ci de tout ou d'une partie de ces actifs et leur exploitation. Une rencontre est d'ailleurs prévue à court terme avec les autorités du ministère afin d'amorcer des discussions concernant le transfert des actifs à la MRC. « Certains échanges ont d'ailleurs déjà eu lieu avec les services juridiques du ministère dans ce dossier », affirme monsieur Gérard Marinovich, préfet de la MRC de Memphrémagog. « En parallèle, comme il n'est pas dans l'intention de la MRC de gérer le centre de ski et le terrain de golf, nous travaillons à l'élaboration d'un appel de propositions visant à identifier un opérateur intéressé et compétent pour assurer la gestion des opérations de la station touristique du Mont Orford ».

En terminant, afin d'associer la population à cette importante opération pour l'avenir de la station de ski et du terrain de golf du Mont-Orford, la MRC de Memphrémagog recevra, au cours des 30 prochains jours, les suggestions, recommandations et commentaires des citoyens. Ces commentaires pourront lui être transmis d'ici le 24 décembre 2010 soit par courriel, à l'adresse info@mrcmemphremagog.com, soit par la poste au 455 rue MacDonald, bureau 200, Magog (Québec) J1X 1M2, en précisant l'objet « Dossier ORFORD ». Toutes les personnes qui le désirent sont invitées à s'exprimer concernant ce dossier.

-30-

Source :

Mme Louise Champoux
Agente de projets
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Information :

M. Guy Jauron
Directeur général
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 29